

## Économie : la bataille des chiffres

Au milieu des invectives, un seul constat : les deux candidats ne sont d'accord sur rien.

Pour lutter contre le chômage, Perrine Goulet (MoDem) propose de poursuivre l'accompagnement des chômeurs vers l'emploi avec les « formations France Travail portées depuis 2017 ». Elle défend aussi les retombées de la réforme de l'assurance-chômage qui conditionne le versement du RSA à « une partie de formation qui peut aller jusqu'à quinze heures par semaine ». La candidate insiste sur la nécessité de former les travailleurs aux « métiers de demain [] et cela fonctionne, on voit de plus en plus de reconversions ».

Charles-Henri Gallois fustige les conséquences de la politique du gouvernement : « Le chômage est la résultante de l'érosion démographique dans la Nièvre due à la politique de désindustrialisation et de saccage du département ». Il affirme qu'aujourd'hui encore « 150.000 emplois sont non pourvus alors que, si l'on prend toutes les catégories, il y a six millions de personnes au chômage. Il n'y a donc pas assez d'emplois » pour le candidat d'extrême droite. Mais bien qu'il souhaite « réindustrialiser le pays », Charles-Henri Gallois n'a pas apporté de proposition claire pour lutter contre le chômage.

La question du pouvoir d'achat a elle aussi eu son lot d'agitations. Charles-Henri Gallois a détaillé les deux mesures phares du programme de son parti à savoir « permettre d'augmenter les salaires de 10 % sans charges patronales » et « baisser la TVA sur l'énergie de 20 à 5,5 % pour rendre 15 % de pouvoir d'achat aux Français ». Sur cette dernière mesure, Perrine Goulet assure qu'il est « impossible en l'état

actuel de la mettre en place car cela demanderait une dérogation au niveau de la Commission européenne » rappelant, dans la foulée, que l'ancien député RN Jean-Philippe Tanguy a lui aussi admis la difficulté du procédé. En effet, le droit européen ne permet pas la baisse de la TVA sur les carburants en dessous de 15 %. Charles-Henri Gallois précise son propos en expliquant qu'ils pourraient jouer « sur la taxe des produits pétroliers pour arriver au taux de 5.5 % de TVA ».

S'est ensuite ouverte une longue et tumultueuse parenthèse sur la dette de la France. Aussi Charles-Henri Gallois a accusé, à travers Perrine Goulet, le gouvernement d'avoir augmenté drastiquement la dette française : « C'est une gabegie qu'a fait la macronie : mille milliards de dette en sept ans, c'est du jamais vu », fustige-t-il. Et Perrine Goulet de rétorquer que « oui, il y a mille milliards de dette, mais dont 60 % sont dus aux crises que nous avons vécues [] et allez dire aux entreprises qui en ont bénéficié que cela ne servait à rien. On a eu 45 entreprises dans la Nièvre qui ont bénéficié du Plan de relance, pour une valeur de seize millions d'euros ». À noter que les 1.000 milliards de dette avancés sont attestés par l'Institut économique Molinari.

Enfin, sur les retraites, les candidats sont restés alignés sur leur programme : Perrine Goulet « assume complètement la réforme que nous avons mise en place. L'abroger c'est faire courir un risque trop important à notre régime de retraites ». Tandis que le candidat RN souhaite « abroger la réforme, permettant aux personnes ayant débuté leur carrière avant 20 ans de partir à la retraite à 60 ans. Quant aux autres, la progressivité s'applique; par exemple, « quelqu'un qui a commencé à travailler à 24 ans, partira, à taux plein à 66 ans ».